

CLASSEMENT DES DANGERS SELON LA NFPA		SOMMAIRE DU TRANSPORT AMÉRICAIN	
0	Minimal		
1	Léger	2	Santé
2	Modéré	0	Incendie
3	Grave	0	Réactivité
4	Extrême		

Non réglementé comme matière dangereuse pour le transport terrestre.  
(Voir la section 14 pour des renseignements supplémentaires)

SECTION 1 : IDENTIFICATION		
<b>Nom du produit :</b>		Détergent liquide Protank™
<b>N° d'homologation EPA :</b>		Exempt
<b>Nom commun :</b>		Détergent chimique agricole pour les cuves
<b>Description chimique :</b>		Détergent chimique agricole pour les cuves
<b>Usages recommandés :</b>		Détergent chimique agricole pour les cuves. Consulter l'étiquette du produit pour une liste complète des usages recommandés.
<b>Restrictions d'utilisation :</b>		Consulter l'étiquette du produit pour des renseignements concernant les restrictions d'utilisation de ce produit.
<b>Fabriqué pour :</b> WINFIELD SOLUTIONS, LLC P. O. Box 64589 St. Paul, MN 55164-0589	<b>Fournisseur initial :</b> WINFIELD UNITED CANADA, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, Saskatchewan S7T-0J1, CAN 1 306 249-5112	<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE : 1 877 424-7452 (24 h)</b> <b>Questions professionnelles non urgentes :</b> 1 855 494-6343 Lundi au vendredi, 8 h à 17 h (heure normale du Centre)
<b>EN CAS D'URGENCE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, CONTACTER CHEMTREC AU 1 800 424-9300 (24 heures)</b>		

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS
<b>APERÇU DES CAS D'URGENCE :</b> Liquide clair à jaune légèrement trouble avec une odeur de gras. Provoque une grave irritation des yeux et, potentiellement, des dommages irréversibles. Provoque une irritation de la peau. Peut irriter les voies respiratoires.
<b>EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ :</b> <b>Yeux :</b> Provoque une grave irritation des yeux pouvant potentiellement causer des dommages irréversibles. <b>Peau :</b> Provoque une irritation modérée de la peau. <b>Inhalation :</b> Peut être nocif en cas d'inhalation. <b>Ingestion :</b> Nocif en cas d'ingestion. <b>Conditions préexistantes :</b> L'exposition au brouillard peut aggraver les maladies respiratoires préexistantes. <b>Effets chroniques sur la santé :</b> Aucun connu.
<b>Cancérogénicité</b> NTP : Ne figure pas sur la liste. CIRC : Ne figure pas sur la liste. OSHA : Ne figure pas sur la liste.
<b>CLASSIFICATION OSHA HCS 2012 :</b> Irritant oculaire, catégorie 1; Toxicité aiguë (cutanée), catégorie 4; Toxicité aiguë (orale), catégorie 4; Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3
<b>MOT-INDICATEUR :</b> DANGER
<b>MENTIONS DE DANGER :</b> Provoque de graves lésions des yeux. Nocif par contact cutané. Nocif en cas d'ingestion.

Peut irriter les voies respiratoires.

**Pourcentage de produit ayant une toxicité inconnue : 0 %**

#### CONSEILS DE PRUDENCE :

**Prévention :** Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux et du visage, des gants de protection et des vêtements de protection. Éviter de respirer le brouillard ou la pulvérisation. Utiliser seulement en plein air, dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### Suite à la page suivante

**Intervention :** **En cas de contact avec les yeux :** Appeler immédiatement un centre antipoison (1 877 424-7452) ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**En cas de contact avec la peau :** Appeler immédiatement un centre antipoison (1 877 424-7452) ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Laver à grande eau. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

**En cas d'inhalation :** En cas de malaise, appeler un centre antipoison (1 877 424-7452) ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**En cas d'ingestion :** Appeler immédiatement un centre antipoison (1 877 424-7452) ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

**Stockage :** Stocker dans un endroit bien ventilé, sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Élimination :** Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation fédérale, provinciale et locale.

### SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	% (poids)	N° d'hom. CAS
Mélange exclusif	> 98,0 %	S. O.
Isopropanol	< 1,0 %	67-63-0
2-Butoxyéthanol	< 1,0 %	111-76-2

\*Les ingrédients qui ne sont pas expressément énumérés ne sont pas dangereux et/ou sont considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels en vertu du règlement 29 CFR 1910.1200(i).

Consulter la section 8 pour les limites d'exposition.

### SECTION 4 : PREMIERS SOINS

**Inhalation :** Éloigner la victime de la zone contaminée et la transporter à l'extérieur, l'aider à respirer au besoin. Consulter un médecin ou appeler un centre antipoison pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Ingestion :** Consulter un médecin ou appeler un centre antipoison immédiatement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par un centre antipoison ou un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Yeux :** Rincer les yeux avec de l'eau propre pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour faciliter l'irrigation. Au bout de 5 minutes, retirer les lentilles de contact, si la victime en porte, et continuer de rincer. Consulter immédiatement un médecin.

**Peau :** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau exposée avec du savon et de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

### SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**Agents extincteurs appropriés :** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse antialcool, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). L'eau peut être inefficace pour lutter contre l'incendie. Utiliser de l'eau pulvérisée/un brouillard d'eau pour refroidir les récipients et les pompes.

**Méthodes d'extinction inappropriées :** Jet d'eau.

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :** Porter un appareil de protection respiratoire autonome approuvé par le NIOSH/MSHA et une tenue de feu complète. Endiguer la zone pour empêcher le ruissellement et la contamination des sources d'eau. Éliminer ultérieurement l'eau ayant servi à maîtriser l'incendie. Éviter de respirer les vapeurs; se tenir en amont.

**Produits de combustion dangereux :** En cas d'incendie ou d'exposition à une chaleur intense, la décomposition thermique de ce produit peut générer des oxydes de carbone et des traces de composés de carbone partiellement brûlés, des oxydes d'azote, de l'ammoniac, des oxydes de sodium, des composés de soufre et des peroxydes.

**Risques inhabituels d'incendie et d'explosion :** La chaleur peut faire monter la pression et rompre les récipients fermés, répandant ainsi l'incendie et augmentant le risque de blessure. Les vapeurs peuvent atteindre une source d'inflammation et créer un retour de flamme.

## SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles :** Consulter la section 8 pour connaître l'équipement de protection individuel à porter lors du confinement et du nettoyage d'un déversement impliquant ce produit.

**Précautions relatives à l'environnement :** Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts et les cours d'eau à proximité.

**Méthodes pour le confinement :** Endiguer la zone avec du sable ou de la terre pour contenir le liquide déversé.

**Méthodes de nettoyage :** Couvrir le déversement confiné avec un produit absorbant inerte comme du sable, de la vermiculite ou un autre produit adéquat. Aspirer, pelleter ou balayer le produit et le placer dans un récipient pour élimination. Ne pas remettre le produit déversé dans le récipient d'origine.

**Autres renseignements :** Aucun autre renseignement disponible.

## SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

**Manutention :** Assurer une ventilation adéquate. Nettoyer immédiatement les déversements qui se produisent lors de la manipulation. Maintenir les récipients fermés lorsqu'ils sont inutilisés. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit, particulièrement avant de manger, de boire, de fumer, d'aller aux toilettes ou d'appliquer des produits de beauté.

**Stockage :** Stocker dans un endroit frais, sec, sous clef, hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et de la nourriture pour animaux, et à l'écart des substances incompatibles. Protéger l'emballage des dommages physiques et du feu.

**Température minimale de stockage :** 55 °F (12 °C)

**Autres précautions :** Consulter les lois et la réglementation fédérales, provinciales et locales relatives au stockage.

## SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Lignes directrices d'exposition pour les composants :**

	<i>OSHA PEL</i>	<i>ACGIH TLV</i>	<i>NIOSH REL</i>
Isopropanol (n° CAS 67-63-0)	400 ppm, 980 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	200 ppm (TWA) 400 ppm (STEL)	400 ppm, 980 mg/m <sup>3</sup> (TWA)
2-Butoxyéthanol (n° CAS 111-76-2)	50 ppm, 240 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	20 ppm (TWA)	5 ppm, 24 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

**Protection respiratoire :** Demander des conseils professionnels avant de choisir et d'utiliser un respirateur. Suivre les directives de l'*OSHA* relatives aux respirateurs (29 CFR 1910.134) et, au besoin, porter un appareil respiratoire approuvé par l'*OSHA/NIOSH* pour les vapeurs organiques.

**Contrôles d'ingénierie :** **Ventilation locale par aspiration :** Fournir des systèmes de ventilation générale ou locale par aspiration afin de maintenir les concentrations de particules dans l'air sous les limites d'exposition admissibles par l'*OSHA* ou les autres limites d'exposition spécifiées. La ventilation locale par aspiration est recommandée.

**Gants de protection :** Porter des gants de protection contre les produits chimiques pour prévenir l'exposition cutanée répétée.

**Protection oculaire :** Pour éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection chimique ou un écran facial et des lunettes de protection. Les lentilles de contact ne constituent pas un dispositif de protection des yeux. Une douche oculaire ou une source d'eau devrait être facilement accessible sur le lieu de travail.

**Autre équipement ou vêtement de protection :** Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes afin de prévenir le contact prolongé et répété avec la peau.

**Pratiques d'hygiène au travail :** Ne jamais manger, boire ou fumer dans les aires de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit, particulièrement avant de manger, de boire, de fumer, d'aller aux toilettes ou d'appliquer des produits de beauté.

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide	Gravité spécifique (H <sub>2</sub> O = 1) :	1,0 à 1,1
Tension de vapeur (mm Hg) :	Non établie	Densité (lb/gal) :	9,10 lb/gal (typique)
Densité de vapeur (air = 1) :	Non établie	Point de fusion/point de congélation :	Non établi
Solubilité dans l'eau (% poids) :	Miscible	Point/intervalle d'ébullition :	Non établi
Viscosité :	50 à 300 mPa/s	pH (état pur) :	10,50 à 12,50
Apparence et odeur :	Liquide clair à couleur blé pâle avec une odeur de gras	Point d'éclair :	> 199 °F (93 °C)

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité :** Aucune connue.

**Stabilité chimique :** Le produit est stable aux températures et pressions ambiantes, sous conditions normales de stockage et de manipulation. Peut former des peroxydes sous l'effet de la chaleur intense.

**Risque de réactions dangereuses :** Ne pas utiliser avec des métaux sensibles aux alcalins, comme l'aluminium, car de l'hydrogène gazeux inflammable peut être dégagé.

**Conditions à éviter :** Éviter le contact avec les matières incompatibles.

**Matières incompatibles :** Les oxydants forts, les halogènes, l'eau de Javel, les acides et les agents de nitrosation.

**Produits de décomposition dangereux :** En cas d'incendie ou d'exposition à une chaleur intense, la décomposition thermique de ce produit peut générer des oxydes de carbone et des traces de composés de carbone partiellement brûlés, des oxydes d'azote, de l'ammoniac, des oxydes de sodium, des composés de soufre et des peroxydes.

## SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### TOXICITÉ AIGUË

**Effets oculaires :** Provoque une grave irritation des yeux et peut provoquer des brûlures et d'autres dommages irréversibles.

**Effets cutanés :** La DL<sub>50</sub> n'est pas établie. Peut provoquer une irritation modérée de la peau, y compris des brûlures. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.

**Effets aigus par inhalation :** La CL<sub>50</sub> n'est pas établie, mais le produit ne devrait pas présenter un risque par inhalation. L'inhalation de vapeurs concentrées peut être nocive et peut irriter les voies respiratoires. La surexposition par inhalation peut provoquer des maux de tête, de la nausée, de la faiblesse, des étourdissements et des symptômes de dépression du système nerveux central.

**Effets aigus oraux :** La DL<sub>50</sub> n'est pas établie. L'ingestion peut provoquer une sensation de brûlure dans la bouche, la gorge et l'abdomen ainsi que de la toux et le resserrement de la gorge, suivis par de la nausée, des vomissements et de la diarrhée.

**Toxicité pour certains organes cibles :** Aucune connue.

### TOXICITÉ CHRONIQUE

**Effets chroniques :** L'exposition ne devrait pas causer d'effets chroniques sur la santé.

**Cancérogénicité :** Aucun composant de ce produit n'a d'effets cancérogènes ou est soupçonné d'en avoir.

**Mutagénicité :** Aucun composant de ce produit n'a d'effets mutagènes ou est soupçonné d'en avoir.

**Tératogénicité :** Aucun composant de ce produit n'a d'effets tératogènes ou est soupçonné d'en avoir.

**Toxicité pour la reproduction :** Aucun composant de ce produit n'a d'effets sur le système reproducteur ou est soupçonné d'en avoir.

### **EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ :**

**Yeux :** Provoque une grave irritation des yeux pouvant potentiellement causer des dommages irréversibles.

**Peau :** Provoque une irritation modérée de la peau.

**Inhalation :** Peut être nocif en cas d'inhalation.

**Ingestion :** Nocif en cas d'ingestion.

## SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**APERÇU ENVIRONNEMENTAL :** Non établi

### **DONNÉES ÉCOTOXICOLOGIQUES :**

Toxicité aiguë et prolongée chez les poissons : Non établie  
Toxicité aiguë chez les invertébrés aquatiques : Non établie  
Toxicité chez les plantes aquatiques : Non établie  
Toxicité aiguë et prolongée chez les oiseaux : Non établie  
Toxicité chez les abeilles mellifères : Non établie

### **EFFETS ENVIRONNEMENTAUX :**

Absorption/mobilité dans le sol : Non établie  
Persistance et dégradation : Non établie  
Potentiel de bioaccumulation : Non établi  
Autres effets négatifs : Aucun connu

## SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Déchets :** Éliminer conformément aux lois et à la réglementation fédérales, provinciales et locales en vigueur.

**Récipient :** Rincer trois fois et recycler le récipient ou l'éliminer conformément aux lois et à la réglementation fédérales, provinciales et locales.

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT :**  
(terre) Non régi comme une matière dangereuse par le département du Transport des États-Unis.

**IMDG :**  
(mer) Non établi

**IATA :**  
(air) Non établi

**TMD :**  
(Canada) Non établi

## SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements du *SARA Title III (Superfund Amendments and Reauthorization Act)*

Article 311/312 – Catégories de danger – Danger aigu pour la santé

Article 313 – Ingrédients déclarables – Aucun

Article 302/304 – Plan d'urgence – Aucun

**INGRÉDIENTS À L'ÉTAT DE TRACES :** Les ingrédients à l'état de traces (s'il y en a) sont présents en concentration < 1 % (< 0,1 % pour les agents cancérigènes potentiels, les agents toxiques pour la reproduction, les agents mutagènes des voies respiratoires et les agents sensibilisateurs). Aucun des ingrédients à l'état de traces ne contribue un risque supplémentaire important aux concentrations pouvant être présentes dans ce produit. Toutes les informations pertinentes sur les dangers ont été fournies dans ce document, selon les exigences de la norme de la *Federal Occupational Safety and Health Administration (29 CFR 1910.1200)*, équivalent pour les États américains, et de la norme du Système canadien d'identification des matériaux dangereux (CPR 4).

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

**Avis de non-responsabilité :** Les renseignements figurant sur cette fiche sont basés sur les données disponibles de sources fiables et sont exacts à la connaissance de WinField Solutions. WinField Solutions, LLC n'offre aucune garantie, exprimée ou implicite, concernant l'exactitude des données ou les résultats obtenus suite à l'utilisation de ce produit. Rien dans la présente fiche ne peut être interprété comme une recommandation d'une pratique ou d'un produit violant toute loi ou tout règlement. L'utilisateur a l'entière responsabilité de déterminer que tout matériau ou produit est convenable pour un but précis et de

## ***Détergent liquide Protank™***

prendre toutes les mesures de précaution adéquates. Nous déclinons toute responsabilité pour les blessures ou les dommages résultant d'une mauvaise utilisation du matériau ou du produit décrit ici.

Date de révision : 14 août 2018

Remplace le document du : 14 avril 2014

Sections révisées : 2,3,15,16